

Le Relecq



N°484 - Vendredi 12 juillet 2019

www.mairie-relecq-kerhuon.fr

12 JUILLET

Dès 20h30

Concert des musiciens du Tremplin Jeunes en scène.
Programme complet en page 2.

23h15

Feu d'artifice

Stade Gérard Garnier.

De 23h30 à 1h30

Dance floor

DJ Ron Hackerman.

Parvis de l'Astrolabe.

**TREPLIN
JEUNES EN
SCÈNE !**



Entrée libre.

Buvette, frites, barbe à papa, popcorn.



**Le Pique-nique
océanique**

**Mardi 30 Juillet à 19h33
Square Tristan Corbière**

Glaucos – Compagnie Bakhus

Pièce chorégraphique pour cinq danseurs acrobates et un musicien
Tout public / 55min

On pique-niquera vers 20h30



Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.
Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.

Pharmacie de garde : samedi après-midi et lundi matin :
MOULIN BLANC, 1 rue du Costour - 02.98.28.09.66.
Nuit et jours fériés : composer le 3237.
Dépannage ERDF - Electricité : 09.726.750.29.
Dépannage GRDF - Gaz : 0 800 47 33 33.

Éclairage public : service technique - 02.98.28.61.46.
le week-end, élu de service.
EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78.
MARCHÉ HEBDOMADAIRE place de la Résistance :

Traditionnel et Bio : le vendredi de 16h à 20h.
Traditionnel : le samedi matin.

Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) :
06.70.64.13.48



VIE MUNICIPALE

ÉTAT CIVIL - POPULATION

NAISSANCE : Sybille BODÉRE, 25 rue de la Rade.

MARIAGE : Brendan CARADEC et Anaëlle MAZÉ, 20 rue Mariotte.

DÉCÈS : Bernard BAZILE, 73 ans, 25 rue Léon Blum.

EMPLOI

SERVICE EMPLOI - 02.98.28.61.44
service-emploi@mairie-relecq-kerhuon.fr.

LE SERVICE EMPLOI RECHERCHE :
- Une personne pour assurer la garde de 3 enfants à partir de septembre ou janvier. Les lundi, mardi, jeudi de 16h30 à 19h. Véhicule indispensable pour assurer les déplacements aux activités.

VIE ÉCONOMIQUE

SUPÉRETTE VOTRE MARCHÉ : le magasin sera ouvert le dimanche 14 Juillet de 8h30 à 12h30 - 9 rue brizeux.

ENFANCE - JEUNESSE

MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE - 02.98.28.38.38

La MEJ recherche pour la rentrée de septembre des animateurs Temps d'Activité Périscolaire sur le temps de midi. Contrats de 14h par semaine. Titulaires du BAFA et personnes sans formation acceptés.

SERVICE SPORT - EN MAIRIE
02.98.28.47.47

ÉVEIL CORPOREL OU SPORTIF : Cette activité, proposée par le service sports de la Ville, concerne les enfants de moyenne et grande sections. Les enfants sont répartis en 3 groupes de 12 maximum, le mercredi et le samedi. Les enfants inscrits cette année sont prioritaires pour se réinscrire. Les autres inscriptions seront effectuées lors du forum des associations à l'Astrolabe le samedi 31 août. Un dossier à retirer auprès de la Maison de l'Enfance est nécessaire ainsi qu'un certificat médical. Inscription sur liste d'attente : coordinatricesport@mairie-relecq-kerhuon.fr

PROGRAMME DES CONCERTS DU 14 JUILLET

20h30 à 23h : Parvis de l'Astrolabe

CONCERT de 3 artistes du Tremplin Jeunes en Scène - Association Pass'Musique.

Théo Pichard : Pianiste et compositeur : du rock, à la country, en passant par l'Irlande et l'Andalousie.

Paul-Thaddeüs Robinet : Auteur-compositeur et chanteur dont les textes ne sont pas dénués d'humour.

Sneaky Noise : DJ/Producteur - Musique électronique.



MÉDIATHÈQUE François Mitterrand

Jusqu'au 31 août vous pouvez emprunter 12 documents pour 8 semaines.

Horaires d'été du 9 juillet au 31 août :

Mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-13h

Fermeture pour inventaire les 23 et 24 juillet.

EXPOSITION L'Artothèque



Venez découvrir les
oeuvres de l'artothèque
jusqu'au 13 juillet

Renseignements : 02 29 00 52 75
mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr
Résa en ligne : <http://mediatheque.mairie-relecq-kerhuon.fr>



Pour des courts trajets écologiques et sportifs, pensez au Vélek, le vélo électrique en location. Renseignements en Mairie : 02.98.28.14.18.

VIE RELIGIEUSE

MESSES DU WEEK-END :

Samedi 13 à 18h30 à Tourbian et Kerhuon (Sainte-Barbe).

Dimanche 14 à 10h30 à Guipavas et Plougastel.

VIE DE LA CITÉ

FONCTIONNEMENT DES SERVICES ADMINISTRATIFS PENDANT L'ÉTÉ : Jusqu'au vendredi 23 août inclus, tous les services sont ouverts de 8h30 à 12h et de 13h30 à **17h**. Ils seront fermés le vendredi 16 août.

PERMANENCES D'ÉTAT-CIVIL : Elles seront supprimées les samedis matin :

-des 13, 20 et 27 juillet.

-et des 3, 10 et 24 août.

Compte-tenu du pont du 16 août, la permanence du 17 août est maintenue.

Elles reprendront de 9h à 12h le samedi 31 août.

CONCERTATION PUBLIQUE TRANSPORTS : Jusqu'au 14 juillet, les habitants et usagers de la métropole sont invités à s'informer et à s'exprimer sur le projet de développement du réseau de transport public. Pour participer : En ligne : <https://jeparticipe.brest.fr/projets-en-concertation/projets/concertation-publique-transport-3724.html>

En mairie : Un registre est ouvert au Service Technique (rez-de chaussée).

ARRÊTÉS

INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE pour véhicules électriques sur le parking de la Médiathèque François Mitterrand : Entre le 24 juin et le 15 juillet un rétrécissement de chaussée sera mis en place dans l'emprise des travaux rue Vincent Jézéquel.

RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT EAUX USÉES : Entre le 1er et le 18 juillet, la circulation de tous les véhicules, sauf riverains, est interdite dans l'emprise des travaux rues de la République, Louis Loucheur et Lamennais. La circulation pourra être adaptée, selon la nature des travaux, par rétrécissement local de chaussée manuel ou par feux tricolores de chantier.

BRANCHEMENTS ADDUCTION D'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT : Entre le 15 et le 19 juillet (durée estimée: 2 jours), la circulation de tous les véhicules sera alternée par des feux tricolores de chantier dans l'emprise des travaux 92, route de Kerscao.

Pendant cette même période la circulation de tous les piétons sera interdite dans l'emprise des travaux. Elle sera maintenue sur le trottoir en face.

TRAVAUX D'ABATTAGE D'ARBRES PAR DÉMONTAGE : Mardi 16 juillet 2019 la circulation sera alternée par des feux tricolores de chantier et le stationnement sera interdit dans l'emprise des travaux au droit du 33, boulevard Charles de Gaulle.

TRAVAUX D'EXTENSION BTAS : Du 16 au 26 juillet, la circulation de tous les véhicules, sauf riverains et pour accès au CIEL Bretagne, sera interdite dans l'emprise des travaux au droit du 25 bis, rue du Gue Fleuri.

FEU D'ARTIFICE COMMUNAL : Dimanche 14 juillet la circulation de tous les véhicules, sauf PMR, organisateurs et riverains munis d'un badge, sera interdite de 22h à minuit rues de Kerzincuff et Jean Zay.

Le stationnement de tous les véhicules, sauf véhicules villes et partenaires organisateurs, sera interdit de 19h à minuit sur le parking de l'Astrolabe côté rue Jean Zay et rue Jean Zay, côté numéros impairs.

Le stationnement de tous les véhicules, sauf riverains, sera interdit de 19h à 1h30 rue de Kerzincuff.

Les places de parking au droit du gymnase Yves Bourhis rue Jean Zay seront réservées aux PMR.

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

- Marcelle MOULLEC, 16 rue Evariste Gallois, pose d'une clôture aluminium gris anthracite.
- Emmanuel BRISHOUAL, 44 avenue Président Allende, isolation par l'extérieur.
- Katell DARNAY 187, boulevard Clémenceau, ravalement couleur blanc.
- Jean-Luc MISSIER 8, rue de Kéraudren, création d'une ouverture.
- Gilles STEPHAN 13, rue de l'Armorique, edification d'une clôture.

PERMANENCES

CLCV : Permanences juridiques au Centre Jacolot sur rendez-vous - 02 98 01 08 51.

RELAIS ACCUEIL PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES (RPAM) –

Centre Jean Jacolot – 02.98.28.29.41 : Mme Prémel-Cabic : - permanence téléphonique : mardi 8h30-12h, mercredi 13h30-16h30, vendredi 8h30-12h30 - accueil sur rendez-vous : lundi après-midi, mercredi matin, jeudi matin et mardi après-midi.

ARCHIPEL AIDE A DOMICILE 11 bis rue Le Reun : 02.98.28.33.88 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après midi sur RV.

CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE (CDAS) - 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99 : Assistantes sociales, Conseillers d'accès aux droits, Protection Maternelle Infantile (PMI), Massages bébés. Mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30-17h, mercredi : 9h-12h. En cas d'urgence : CDAS St Marc : 02.29.61.29.29.

ESPACE JEUNES Kergaret – 02.98.28.01.92 : Point Information Jeunesse : Mardi : 16h45-18h30, Mercredi : 10h-12h et 15h-18h30, Jeudi : 16h30-18h30 et sur rendez vous de 14h à 16h30, Vendredi : 16h45-18h30, Samedi : 14h-18h.

SERVICE EMPLOI – Mairie 02.98.28.61.44 : ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/ 17h30 - Mme Delanoë sur rendez-vous.

IME DE L'ÉLORN - rue Commandant Charcot – 02.98.28.21.11 : secrétariat de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Sauf le mercredi.

MEDIATHEQUE
François Mitterrand

68 rue Vincent Jézéquel - 02.29.00.52.75.

Mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h.

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h.

Samedi : 10h-13h.

Fermeture les 23 et 24 juillet.

POUR NOUS CONTACTER

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30.**

Permanence État Civil le samedi de 9h à 12h

Standard/Accueil _____ 02.98.28.14.18

Secrétariat du Maire/Secrétariat Général 02.98.28.61.35

Cabinet du Maire _____ 02.98.28.30.00

État Civil _____ 02.98.28.28.78

Élections _____ 02.98.28.28.77

Urbanisme _____ 02.98.28.61.43

Services Techniques _____ 02.98.28.61.46

Comptabilité _____ 02.98.28.61.39

Éducation, enfance, jeunesse, cantine 02.98.28.38.38

Service Emploi _____ 02.98.28.61.44

Communication _____ 02.98.28.61.30

Gestion des Salles _____ 02.98.28.14.18

Culture _____ 02.98.28.61.31

Sport _____ 02.98.28.47.47

Police Municipale _____ 02.98.28.61.42

Solidarité/CCAS/ Logement _____ 02.98.28.44.96

SSIAD _____ 02.98.28.38.29

ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ

INFORMATION GENDARMERIE - CONTRE LES CAMBRIOLAGES. AYEZ LE BON RÉFLEXE -

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous ! Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage - composez le 17 (Centre Opérationnel de la Gendarmerie). Coordonnées gendarmerie de Guipavas - Le Relecq-Kerhuon 02.98.84.60.25 - cob.guipavas@gendarmerie.interieur.gouv.fr

PRÉVENTION
DES
CAMBRIOLAGES



ATTENTION AU «PHISHING*» : On nous a informé que des courriers au nom de la Ville du Relecq-Kerhuon sont envoyés aux habitants, leur promettant un gain d'argent. Il s'agit vraisemblablement d'une arnaque visant à collecter vos informations bancaires. En tous les cas, il est recommandé de vous informer immédiatement auprès de nos services de l'authenticité de ce genre de courrier et de surtout de ne jamais communiquer d'informations sensibles par téléphone. Aucun organisme sérieux ne vous demandera jamais ces renseignements de cette façon.

**Le fishing ou hameçonnage est une technique de fraude qui a pour but de récupérer des informations personnelles (notamment bancaires mais aussi les identifiants et mots de passe) en usurpant l'identité d'un tiers de confiance comme votre banque, une institution publique comme votre mairie, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Assurance Maladie, les impôts etc...*

BRICOLAGE - JARDINAGE - ATTENTION À NE PAS GÊNER LE VOISINAGE

- extrait de l'arrêté N° 2012-0244 du 1er mars 2012, portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Finistère : «*Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage.*

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- > les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,
- > les samedis de 9h00 à 19h00,
- > les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.»

LOI LABBÉ : Pour protéger votre santé et l'environnement, depuis le 1er janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons... qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

Les pesticides chimiques représentent tous les herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, antilimaces.

Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

SUR VOTRE AGENDA

OFNI

**Trophée Kerhorre 2019
Dimanche 29 septembre**

**LES INSCRIPTIONS
SONT OUVERTES**

Amis, parents, enfants, voisins, membres d'assos, collègues de travail CET EVENEMENT FESTIF est fait pour vous !

Mettez l'été à profit pour composer votre équipage et lancez-vous dans la conception d'une embarcation flottante qui doit ressembler à tout, sauf à un navire classique.

Cette année, de nouvelles épreuves sur l'eau vous attendent : joutes nautiques, rapidité, et jeux d'adresse.

Les équipages seront notés sur la créativité, le déguisement et les épreuves sur l'eau... Un Prix du Public sera également décerné.

**Demandez votre dossier d'inscription
contact.culture@mairie-relecq-kerhuon.fr**



RENDEZ-VOUS SPORTIFS

ACTIVITÉS NAUTIQUES CNRK

ECOLE DE VOILE ET POINT LOCATION (kayak, paddle)

Huit semaines de stages en journée complète ou en demi journée, du 9 juillet au 31 août sont proposées, à partir de 5 ans.

Supports : optimist, dériveur openbic, catamaran Twixy, planche à voile, bateau collectif. Une nouvelle activité : location d'un first 22 avec skipper confirmé.

Renseignements, réservations au CNRK, maison de la mer, au port du Passage.

06.51.53.77.28.

cn.relecqkerhuon@gmail.com

https://philippecnrk.wixsite.com/cnrk29

CYCLISME GCK

Dimanche 14 : Groupe 1 : circuit n°123 - 94 km / Groupe 2 : circuit n°108, 86 km / Groupe 3 : circuit n°62, 75 km. Circuits sur gck.fr. Départ à 8h15 de la salle de Kermadec.

KOALA
DÉCOUVERTE DE LA
COURSE À PIED TOUT L'ÉTÉ
MARDI ET JEUDI À 18H30
STADE GÉRARD CARNIER
RENS : 07 70 38 82 33 / 02 98 28 40 23
www.koala.infini.fr